

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 juin 2026

Le 05 juin 2026 à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal convoqué par Madame Chantal DESSERTINE, Maire, s'est réuni à la salle du conseil et a pris les décisions suivantes :

Présents : DESSERTINE Chantal, FAGNI Joël, MICHAUD Isabelle, CHENAUX Damien, POLLET Estelle, GENTHON Olivier, CHAMBAUD Valérie, JANSEN Michel, AJOUX Mireille, PROCHASSON Jordan, MOISSONNIER Christine, BERRA Tahar, DECHAVANNE Nathalie, JOLIVET Baptiste, CHAMBON Florine
Secrétaire de séance : Mireille AJOUX

Madame la Maire rappelle la démission de Muriel PIPAZ qui en a informé également l'ensemble du conseil municipal. Florine CHAMBON est alors installée dans ses fonctions de conseillère municipale au sein du conseil municipal.

1- Election des délégués en vue de l'élections des sénateurs

Madame la Maire rappelle les conditions de vote des délégués du conseil municipal en vue des élections des sénateurs, les documents ayant été envoyés au préalable à l'ensemble du conseil municipal. Conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 délégués supplémentaires. Madame la Maire constate ensuite que les conditions de quorum sont atteintes permettant ainsi le déroulement du scrutin.

Mireille AJOUX est désignée en qualité de secrétaire et le bureau électoral présidé par la maire est composé de PROCHASSON Jordan, CHAMBON Florine, FAGNI Joël et JANSEN Michel.

Madame la Maire explique que, par mail elle a fait appel à candidature pour constituer une liste de délégués. Celle-ci a été ensuite établie par ordre d'arrivée des réponses. Cette liste étant incomplète elle a sollicité certains conseillers municipaux pour la compléter. Cette liste a été envoyée à l'ensemble des conseillers municipaux avec la convocation pour le conseil municipal.

Suite à une interpellation de certains élus sur la composition de cette liste la maire a décidé de retirer cette liste.

Nathalie DECHAVANNE explique en effet que la liste présentée n'avait pas pour tête de liste Chantal DESSERTINE mais Baptiste JOLIVET, élu du groupe minoritaire et cela interroge. Elle regrette le manque de concertation pour la constitution de cette liste. Regrouper les personnes candidates et constituer avec elles la liste aurait été plus judicieux selon elle. C'est pour ses raisons qu'elle propose la liste « Nouvel Avenir » constituée des personnes suivantes : Tahar BERRA, Nathalie DECHAVANNE, Damien CHENAUX, Isabelle MICHAUD, Olivier GENTHON, Estelle POLLET.

Joël FAGNI rappelle qu'à l'initiative il n'y avait pas suffisamment de personnes intéressées pour constituer une liste complète.

Olivier GENTHON : « dans ce cas-là il était nécessaire d'organiser un débat »

Joël FAGNI répond que le timing ne le permettait pas.

Florine CHAMBON fait remarquer que cette situation met en avant un problème de méthodologie.

Tahar BERRA informe qu'il était intéressé pour être candidat mais qu'il n'a pas pu répondre dans les temps à l'appel à candidature de la Maire.

Valérie CHAMBAUD fait remarquer que pour être délégué et participer au vote des sénateurs il est important de s'intéresser à ce vote et de prendre le temps de se renseigner sur les candidats. Il faut vouloir s'investir dans ces élections.

Baptiste JOLIVET propose une 2^{ème} liste intitulée « Liste N°2 » et demande au conseil municipal si d'autres personnes veulent en faire partie. Seule Florine CHAMBON répond favorablement. La liste N°2 est donc constituée de : Baptiste JOLIVET et Florine CHAMBON.

Madame la maire constate donc la présence de deux listes et procède au vote. Après dépouillement, elle proclame les résultats qui sont les suivants :

Liste « Nouvel Avenir » : 11 voix

Liste N°2 : 3 voix

Bulletin blanc : 1

La liste « Nouvel Avenir » obtient les 6 postes de délégués : Tahar BERRA, Nathalie DECHAVANNE et Damien CHENAUX sont délégués et Isabelle Michaud, Olivier GENTHON et Estelle POLLET sont délégués supplémentaires.

2- Mise à jour des commissions suite à la démission de Muriel PIPAZ

Chantal Dessertine explique à Florine CHAMBON qu'elle n'a pas l'obligation de reprendre toutes les commissions auxquelles participait Muriel Pipaz. Florine donne son accord pour sa participation dans les 7 commissions suivantes :

Commission d'Appel d'Offres, Révision des listes électorales, Scolaire-jeunesse-périscolaire, Finances, Environnement-Cadre de Vie, Communication, Associations. Muriel Pipaz qui exerçait la fonction de vice-présidente de la commission « associations » est remplacée par Isabelle Michaud.

Le conseil municipal valide à l'unanimité (15 voix Pour) la nomination de Florine CHAMBON dans les 7 commissions nommées ci-dessus, ainsi que la nomination d'Isabelle MICHAUD au poste de vice-présidente de la commission Associations.

3- Présentation d'une proposition de stage et décision

Les membres du conseil municipal ont reçu avec la convocation du CM, une note de présentation du stage

Ce stage à plein temps se déroulera du 15 juin au 15 août 2026, sans rémunération communale.

Christine Moissonnier sort de la salle du conseil pendant la présentation du stage de son petit-fils, Renaud Moissonnier qui est en BTSA Gestion et Protection de la Nature.

Olivier Genton, maître de stage, présente le programme.

Celui-ci se déroulera en 4 phases :

- Phase 1 - Bibliographie du 15 juin au 30 juin
- Phase 2 - Partenariats et définition des sites du 1^{er} juillet au 15 juillet
- Phase 3 - Déploiement du 16 juillet au 31 juillet
- Phase 4 - Rapport final du 1^{er} août au 15 août

Lors du conseil municipal du 30 juin 2026 Renaud Moissonnier devra présenter la liste du matériel qui lui sera nécessaire afin de définir le budget qui lui sera alloué par la commune.

Lors de cette période la recherche de partenariats privés ou publics sera entreprise, particulièrement avec la SCI de Marlieux pour des études aux abords de l'étang.

Il faudra identifier les étangs qui n'ont pas de nid et se rapprocher pour cela de la Fédération des Chasseurs. Il est précisé que la période est un peu tardive en saison pour la nidification des canards.

Olivier propose de voir Renaud 3 fois par semaine et de l'accompagner pour la communication.

Lors de la phase 2, une réunion publique pourrait être prévue avant le 11 juillet, date de début des congés d'Olivier. Pendant cette période de congés d'Olivier du 11 juillet au 25 juillet, Florine se propose pour la 1^{ère} semaine et Damien pour la seconde. Tahar peut intervenir en complément des deux semaines.

Cette proposition de stage est acceptée à l'unanimité.

Christine Moissonnier est rappelée

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h36

Approbation à l'unanimité (15 voix Pour) du Procès-verbal, lors de la séance du conseil municipal du 30 juin 2026 : après prise en compte de la remarque suivante de Florine CHAMBON concernant la constitution de la liste pour l'élection des grands électeurs :

« la liste proposée "Nouvel Avenir" et le refus d'associer son nom (en tant que majorité) aux nôtres (minorité) - propos ouvertement tenus - est dommageable alors qu'une volonté d'ouverture avait été initiée par Madame La Maire »

Le Président de séance :
Chantal DESSERTINE



Secrétaire de séance :
Mireille AJOUX

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mireille AJOUX.